

**DÉTAILS DE LA NOMENCLATURE :
DÉFINITION, ORGANISATION, INTERPRÉTATION**

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Boisement	1.1
Catégorie niveau 3	Boisement fermé	1.1.1
Catégorie niveau 4	Forêt fermée de conifères, Forêt fermée de feuillus, Forêt fermée mixte, Forêt ouvertes, Zone d'exploitation sylvicole/Clairière	

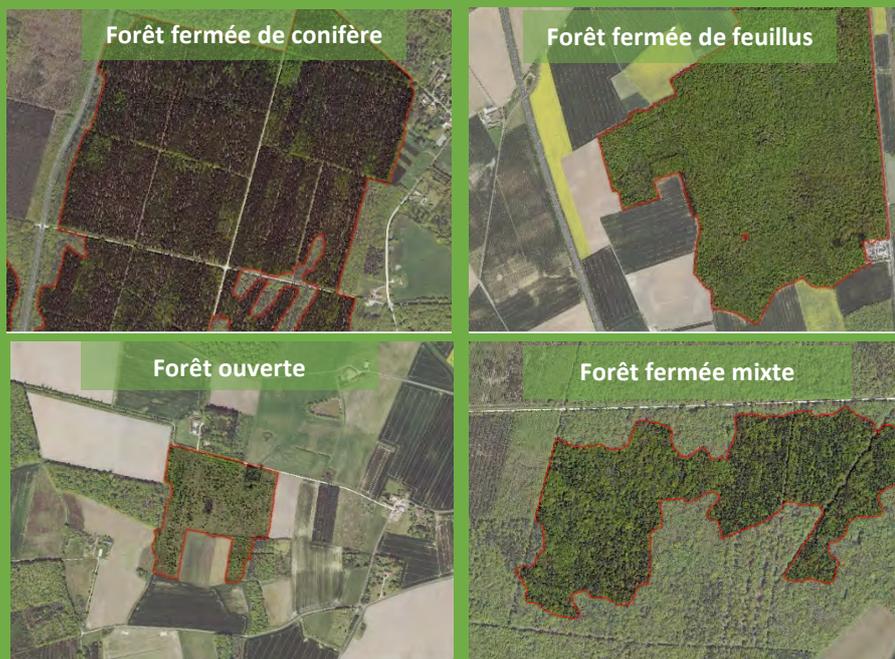
Définition :

Espace peuplé d'arbres forestiers dont le couvert absolu est compris entre 10% et 100% du sol et composée essentiellement d'arbre atteignant une hauteur de 5m (soit un taux de couvert relatif de plus de 75%). Sont sélectionnées toutes les zones arborées de plus de 5000 m², dont le couvert absolu est supérieur à 10. Il est inclus dans cette catégorie, les secteurs d'exploitation sylvicole et plus largement les clairières.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Néanmoins un travail de vérification et de requalification (le cas échéant) de certains espaces est à effectuer.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Boisement	1.1
Catégorie niveau 3	Bosquet	1.1.2
Catégorie niveau 4	Bosquet	

Définition :

Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40%. Sont sélectionnées toutes les zones arborées isolées en milieu ouvert ou en milieu agricole.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres. La caractérisation de ces bosquets se fait facilement en milieu ouvert ou en milieu agricole, c'est la présence d'un petit groupe d'arbre au milieu d'un espace agricole ou ouvert .

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Ne sont retenus que les espaces dépassant les 10 000 m². Ainsi une part importante des bosquets sera à photo-interpréter .

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Milieu à végétation arbustive ou herbacée	1.2
Catégorie niveau 3	Prairie	1.2.1
Catégorie niveau 4	Permanente ou temporaire	

Définition :

Milieu ouvert caractérisé principalement par une végétation herbacée. Lorsqu'elle est temporaire elle est destinée à être pâturée ou fauchée, si elle est permanente elle est destinée à être reconvertie en un autre type de culture ou à évoluer vers un milieu fermé ou urbain.

Acquisition :

Cette donnée provient en partie du RPG. Cette base n'est pas exhaustive et ne recense que les parcelles déclarées à la PAC. Le mode de construction du RPG est une digitalisation sur ortho-photographies de la BD Ortho. Cela lui confère une compatibilité avec l'ensemble des données de la BD Topo.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Elle est néanmoins à compléter par photo-interprétation. On n'intégrera pas les prairies où des traces de passage d'engin sont visibles. Ces dernières seront intégrées aux espaces agricoles.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Milieu à végétation arbustive	1.2
Catégorie niveau 3	Lande ligneuse	1.2.2
Catégorie niveau 4	Lande ligneuse	

Définition :

Végétation spontanée qui comprend une proportion importante de plantes ligneuses (bruyères, genêts, ajoncs, épineux divers, etc.) et semi ligneuses (fougères, phragmites...) dont la hauteur ne dépasse pas 5 mètres. Cette végétation ligneuse présente un couvert végétal d'au moins 25%. Une zone de lande comportant quelques arbres dispersés (couverture du sol supérieure à 10%) est traitée en Forêt ouverte. Les jachères agricoles sont exclues. Certains petits arbres (genévriers, buis, aubépines) en situation de peuplement ouvert sont traités en Lande ligneuse.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres. Elle devra être complétée par photo-interprétation

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Elle est néanmoins à compléter lorsque l'UMC est trop fine pour être prise en compte par l'IGN.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Milieu à végétation arbustive	1.2
Catégorie niveau 3	Alignement/haie	1.2.3
Catégorie niveau 4	Alignement/haie	

Définition :

Clôture naturelle composée d'arbre ou d'arbuste servant à limiter ou à protéger un champ, un rebord de route, un espace entre deux habitations. La largeur doit être inférieure à 25 m. Son aspect doit être linéaire, et les arbustes qui la compose ne doivent pas atteindre une hauteur supérieure à 5 m.

Acquisition :

Une part importante de la donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'ortho-photographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres. Néanmoins un travail de photo-interprétation est à prévoir pour compléter cette catégorie.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Néanmoins un travail complémentaire est à prévoir, notamment dans les secteurs bâtis où de nombreuses haie n'ont pas été numérisé par la BD Topo.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Hydrologie	1.3
Catégorie niveau 3	Cours d'eau	1.3.1
Catégorie niveau 4	Artificiel, Naturel	

Définition :

Écoulement surfacique d'un flux d'eau souvent continu mais il peut être intermittent. Il peut être naturel ou artificiel. Sont inclus les cours d'eau de plus de 7.5 m de large. Ceux de plus de 5 m de large sont ajoutés lorsqu'ils sont situés entre deux surfaces d'eau ou en prolongation d'une surface d'eau vers la source.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Le caractère naturel ou artificiel sera parfois, à préciser par photo-interprétation, si l'on souhaite aller jusqu'au niveau 4 d'interprétation

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Hydrologie	1.3
Catégorie niveau 3	Plan d'eau	1.3.2
Catégorie niveau 4	Artificiel, Naturel	

Définition :

Surface en eau terrestre, naturelle ou artificielle, permanente ou temporaire. Sont incluses toutes les surfaces en eau de plus de 20 m de long ainsi que l'ensemble des bassins artificiels (bassin d'orage etc.) de plus de 10m. Les zones humides sont également à inclure dans cette catégorie.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres. Cependant la nomenclature de la BD topo distingue les « bassins » (objet artificiel) des « surface en eau » où l'on distingue les mares/étangs/fleuve/rivière avec les canaux.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Les données de localisation ou de pré-localisation des zones humides réalisées par les SAGE viennent compléter le squelette polygonal. On distingue les plans d'eau naturels de ceux artificiels par rapport à leur géométrie souvent carré, rectangulaire ou ronde. Le caractère naturel ou artificiel sera parfois, à préciser par photo-interprétation, si l'on souhaite aller jusqu'au niveau 4 d'interprétation

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Espaces verts	1.4
Catégorie niveau 3	Parc et Jardin	1.4.1
Catégorie niveau 4	Jardin ouvrier, Jardins/parcs paysagers, square	

Définition :

Les jardins ouvriers correspondent à un terrain divisé en parcelles que l'on affecte à des particuliers pour qu'ils puissent jardiner et cultiver pour leurs propres besoins. Les jardins paysagers sont des jardins agencés avec des allées, parterre etc. dont l'aménagement a été réfléchi dans le but de créer un espace paysager. On regroupera dans cette catégorie les parcs qui sont des entités plus grandes que les jardins, ils peuvent être attenants à un château, ainsi que les squares qui sont des petits jardins peu étendus où l'on trouve généralement du mobilier urbain et des aires de jeux pour enfants.

Acquisition :

Cette donnée est à photo-interpréter

Interprétation visuelle :



Remarques : La BD Parc et Jardin peut aider à la photo-interprétation

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace de nature	1
Sous-thème niveau 2	Espaces verts	1.4
Catégorie niveau 3	Accompagnement d'équipement / d'habitation / d'activité	1.4.2
Catégorie niveau 4	Espace vert adjacent aux équipements/habitation/activité , les places paysagères, les coulées vertes	

Définition :

Ce sont les espaces verts situés au pied d'immeuble ou d'équipement qui accompagnent le bâtiment. Les places paysagères sont des espaces publics ouverts, entourés de constructions ayant souvent une situation de centralité dans un quartier. De forme rectangulaire, carrée ou arrondie, elle se compose d'un espace largement dominé par des pelouses, plantations arbustives ou arborées. Les coulées vertes sont des zones plantées ou en herbe créées artificiellement lors d'opérations d'aménagement. Ces secteurs contribuent aux aménités pour les habitations aux alentours.

Acquisition :

Cette donnée est à photo-interpréter.

Interprétation visuelle :



Remarques : La BD Parc et Jardin peut aider à la photo-interprétation

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace agricole	2
Sous-thème niveau 2	Espace de culture de plein champs	2.1
Catégorie niveau 3	Espace de diversité de culture forte	2.1.1
Catégorie niveau 4	Tournesol, Autres céréales, Légumineuses à grains, Estives et landes, Orge, Colza, Autres oléagineux, Protéagineux, Plantes à fibres, Gel (surfaces gelées sans production), Légumes ou fleurs, Blé tendre, Autres cultures industrielles, Mais grain et ensilage, Fourrage, Fruits à coque	

Définition :

Secteur agricole où l'on différencie au minimum 5 types de cultures différentes (ou plus) au sein d'un carré de 1000 m²

Acquisition :

Cette donnée est à photo-interpréter.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Il est possible de s'aider du RPG en effectuant un regroupement par type de culture et ainsi sectoriser les secteurs les plus hétérogènes.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace agricole	2
Sous-thème niveau 2	Espace de culture de plein champs	2.1
Catégorie niveau 3	Espace de diversité de culture faible	2.1.2
Catégorie niveau 4	Tournesol, Autres céréales, Légumineuses à grains, Estives et landes, Orge, Colza, Autres oléagineux, Protéagineux, Plantes à fibres, Gel (surfaces gelées sans production), Légumes ou fleurs, Blé tendre, Autres cultures industrielles, Maïs grain et ensilage, Fourrage, Fruits à coque	

Définition :

Secteur agricole où l'on différencie au maximum 5 types de cultures différentes (ou moins) au sein d'un carré de 1000 m²

Acquisition :

Cette donnée est à photo-interpréter.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Il est possible de s'aider du RPG en effectuant un regroupement par type de culture et ainsi sectoriser les secteurs les plus homogènes.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace agricole	2
Sous-thème niveau 2	Espace de culture spécialisées	2.2
Catégorie niveau 3	Maraichage, vigne, serre, horticulture, élevage	2.2.1
Catégorie niveau 4	Vignes, Vergers, Serres, Pépinières	

Définition :

Secteur agricole sous serre ou en milieu urbain. Culture spécialisées telle que la vigne ou tout ce qui fait partie du maraichage ou de l'horticulture tel que la culture intensive de fruit, légumes et plantes d'ornement. Ce type de culture peut se faire sous serre ou en plein air. On regroupe ici l'horticulture légumière, fruitière et ornementale.

Acquisition :

Cette donnée est à photo-interpréter.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Il est possible de s'aider du RPG et de la BD Topo pour repérer les serres et les types de cultures spécialisée.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Réseaux de communication	3.1
Catégorie niveau 3	Grands axes routiers	3.1.1
Catégorie niveau 4	Autoroute, quasi-autoroute, route à deux chaussées, bretelle	

Définition :

Routes principales à deux chaussées, accessibles seulement en des points aménagés séparés par un obstacle physique éventuellement ouvert aux carrefours. On intègre aussi dans cette catégorie les bretelles de liaison (ou d'échangeur) ou voies d'accès à une Aire de Service ou de Repos.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres. La donnée de départ est une ligne sur laquelle nous appliquerons un traitement (tampon) en fonction de la colonne des attributs nommée « largeur ».

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Un travail de tampon est à effectuer pour polygoniser les tronçons routiers et une analyse sur la topologie est nécessaire afin qu'il n'y ait pas de superposition entre les polygones routiers.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Réseaux de communication	3.1
Catégorie niveau 3	Route secondaire structurante	3.1.2
Catégorie niveau 4	Route à une chaussée	

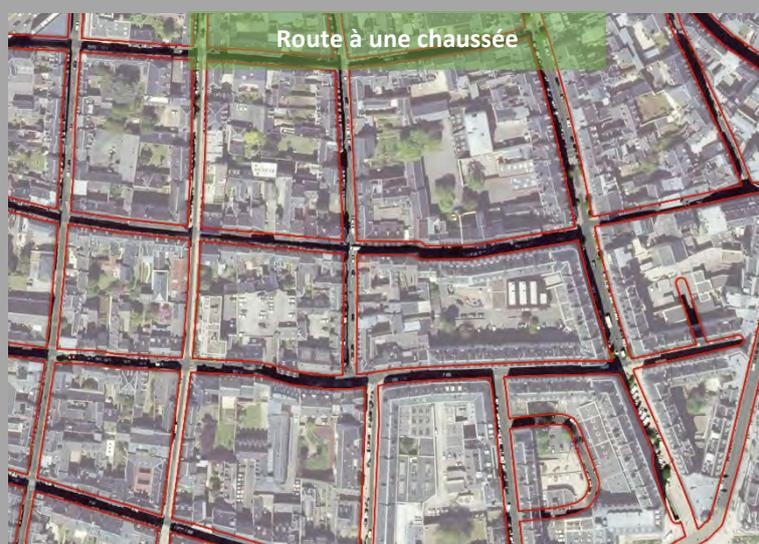
Définition :

Routes comportant 1 chaussée. Se retrouvent dans cette classe toutes les routes goudronnées qui ne sont pas classées en : Autoroute, Quasi-autoroute ou Route à 2 chaussées.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres. La donnée de départ est une ligne sur laquelle nous appliquerons un traitement (tampon) en fonction de la colonne des attributs nommée « largeur »

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Un travail de tampon est à effectuer pour polygoniser les tronçons routiers et une analyse sur la topologie est nécessaire afin qu'il n'y ait pas de superposition entre les polygones routiers.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Réseaux de communication	3.1
Catégorie niveau 3	Voie ferrée	3.1.3
Catégorie niveau 4	Voie ferrée	

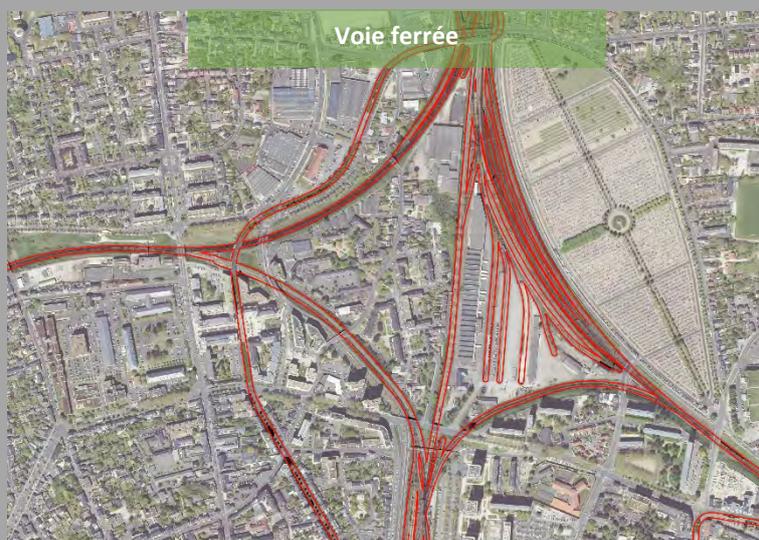
Définition :

Portion de voie ferrée homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent. Dans le cas d'une ligne composée de deux à quatre voies parallèles, l'ensemble des voies est modélisé par un seul objet.

Acquisition :

Cette donnée provient de la BD Topo de l'IGN. Elle est créée à partir d'une photo-interprétation d'orthophotographies infrarouges d'une résolution de 50 centimètres. La donnée de départ est une ligne sur laquelle nous appliquerons un traitement (tampon) qui peut être réajusté, la valeur de départ du tampon varie de 5 à 15 m.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Cette donnée fait partie du squelette polygonal qui est créé en amont du travail de photo-interprétation. Un travail de tampon est à effectuer pour polygoniser les tronçons ferroviaires et une analyse sur la topologie est nécessaire afin qu'il n'y ait pas de superposition entre les polygones routiers/ferroviaires.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Zone d'activités industrielles ou commerciales	3.2
Catégorie niveau 3	Zone commerciale	3.2.1
Catégorie niveau 4	Zone commerciale	

Définition :

Zone à vocation commerciale, la zone entière est cernée dont les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité »

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes

Interprétation visuelle :



Remarques :

Dans cette catégorie l'ensemble des établissements commerciaux peuvent être répertoriés cela passe par la petite surface à la moyenne jusqu'à la grande surface. Il est possible de s'aider de la couche « surface activités » et la couche « PAI » de la BD Topo pour différencier les zones d'activités entre elles et leur fonctions.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Zone d'activités industrielles ou commerciales	3.2
Catégorie niveau 3	Zone d'activités industrielles, artisanales ou tertiaires	3.2.2
Catégorie niveau 4	Zone d'activités industrielles, artisanales ou tertiaires	

Définition :

Zone d'activités à vocation industrielle ou tertiaire. la zone entière est cernée dont les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité.et espaces verts ».

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes

Interprétation visuelle :



Remarques :

Dans cette catégorie l'ensemble des zones d'activités peuvent être répertoriés. Il est possible de s'aider de la couche « surface activités » de la BD Topo pour différencier les zones d'activités entre elles et leurs fonctions. La couche « PAI » (point d'activité ou d'intérêt) permet aussi de mieux caractériser certaines zones si celles-ci ne sont pas ou peu renseignées dans la couche « surface d'activité ».

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Zone d'activités industrielles ou commerciales	3.2
Catégorie niveau 3	Activités dispersées	3.2.3
Catégorie niveau 4	Activités dispersées	

Définition :

Ce sont des activités à caractère artisanal, commercial ou de service souvent de taille restreintes, dispersées dans le tissu urbain ou en secteur agricole. La zone entière est cernée dont les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité ».

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Ces secteurs sont facilement reconnaissables en tissu urbain à travers la présence de parking, mais aussi par la morphologie du bâti

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Zone d'activités industrielles ou commerciales	3.2
Catégorie niveau 3	Zones d'extraction de matériaux	3.2.4
Catégorie niveau 4	Zones d'extraction de matériaux	

Définition :

Ce sont des zones de carrière, l'ensemble de l'emprise de la carrière sera pris en compte

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes

Interprétation visuelle :



Remarques :

Les carrières sont facilement reconnaissables par photo-interprétation, elles ont une partie importante de terrain à nu, souvent quelques bâtiments attenants au site. De plus elles sont répertoriées dans la BD Topo comme surface d'activités industrielles. La couche « PAI » (point d'activité ou d'intérêt) permet aussi de mieux caractériser certaines zones si celles-ci ne sont pas ou peu renseignées dans la couche « surface d'activité ».

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Équipement	3.3
Catégorie niveau 3	Équipements sportifs et de loisirs	3.3.1
Catégorie niveau 4	Terrain de sport, tennis, hippodrome, camping, boulodrome, piscine, golf, installation sportive couverte, installation sportive de plein air, centre équestre, circuit voiture, piste VTT/BMX	

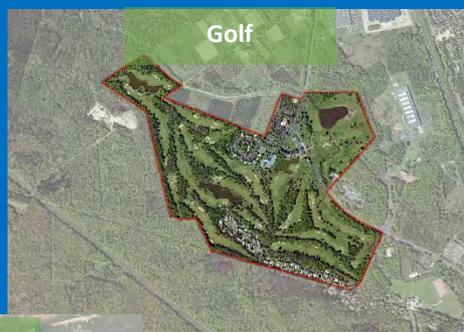
Définition :

On regroupera dans cette catégorie les établissements ou lieu spécialement aménagé pour la pratique d'une ou de plusieurs activités sportives. On regroupe dans cette catégorie : les stades de plein air, les piscines couvertes ou de plein air, court de tennis, piste d'athlétisme, tennis, hippodrome, piste de VTT/BMX, golf, boulodrome, centre équestre, piste de rollers, stand de tir. Les bâtiments annexes servant de salle de sport, de terrains couverts etc. sont également intégrés à cette catégorie.

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes

Interprétation visuelle :



Remarques :

Il est possible de mettre en surcouche la BD topo afin de définir si la zone est à vocation administrative, de santé, d'enseignement, industriel, commerciale, sportive, culturelle etc. La couche « PAI » (point d'activité ou d'intérêt) permet aussi de mieux caractériser certaines zones si celles-ci ne sont pas ou peu renseignées dans la couche « surface d'activité ». On distingue dans cette dernière les « golf », « hippodrome », « piscine » et « stade ».

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Équipement	3.3
Catégorie niveau 3	Équipements culturels et d'exposition	3.3.2
Catégorie niveau 4	Musée, centre de conférence, parc des expositions, centre de congrès, bibliothèque, médiathèque	

Définition :

On regroupera dans cette catégorie les centres de congrès et d'exposition, les musées, bibliothèques, médiathèques lorsqu'ils sont photo-interprétables, les lieux d'accueil d'évènements culturels, artistiques, professionnels, salle de spectacle. La zone entière est cernée en incluant les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité »

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes

Interprétation visuelle :



Remarques :

Il est possible de mettre en surcouche la BD Topo dont la couche « surface d'activité » fait référence aux musées dans sa catégorie « culture et loisirs ». Il existe une base de données à l'échelle départementale qui recense les bibliothèques et les médiathèques. La couche « PAI » (point d'activité ou d'intérêt) permet aussi de mieux caractériser certaines zones si celles-ci ne sont pas ou peu renseignées dans la couche « surface d'activité ».

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Équipement	3.3
Catégorie niveau 3	Équipements de santé	3.3.3
Catégorie niveau 4	Hôpitaux, cliniques, autres équipements de santé	

Définition :

On regroupera dans cette catégorie les établissements de santé tel que les cliniques, hôpitaux, centre de cure, dispensaires, établissement spécialisés. La zone entière est cernée en incluant les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité »

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes.

Interprétation visuelle :



Remarques :

On pourra intégrer les maisons médicales et les cabinets médicaux lorsqu'ils sont différenciables du reste du tissu urbain. Il est possible de mettre en surcouche la BD Topo dont la couche « surface d'activité » fait référence aux équipements de santé. Dans cette catégorie de la BD Topo on y trouve les établissements de type hospitalier et de convalescence. La couche « PAI » (point d'activité ou d'intérêt) permet aussi de mieux caractériser certaines zones si celles-ci ne sont pas ou peu renseignées dans la couche « surface d'activité ».

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Équipement	3.3
Catégorie niveau 3	Équipements routiers	3.3.4
Catégorie niveau 4	Gare, aéroport, aérodrome, barrière de péage, parc relais, centre de gestion, aire de covoiturage, aire de repos	

Définition :

On regroupe dans cette catégorie l'ensemble des équipements en relation direct avec les réseaux de communication.

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes. Une partie des éléments sont intégrables dans le squelette polygonal.

Interprétation visuelle :



Remarques :

Certains éléments de cette catégorie font partis du squelette polygonal : les aires de repos, les barrières de péage et les gares. Pour le reste il est nécessaire de passer par un travail de photo-interprétation. Certaines données sont répertoriées en ponctuelles dans la couche « PAI » telles que les aéroports et aérodromes, facilitant ainsi la photo-interprétation.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Équipement	3.3
Catégorie niveau 3	Équipements administratifs	3.3.5
Catégorie niveau 4	Mairie, équipement de gestion des eaux, assainissement, énergie, sièges d'administration territoriales, équipement de mission de sécurité civiles	

Définition :

On regroupera dans cette catégorie les sièges d'administration, conseil généraux, mairie, préfectures, conseil régional, caserne de pompier, de gendarmerie, installations militaires, prison. Cette catégorie comporte aussi les équipements de gestion des eaux et de l'énergie (station d'épuration, centrale électrique, nucléaire, usine de production, traitement des déchets, château d'eau etc.) la zone entière est cernée en incluant les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité » .

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes

Interprétation visuelle :



Remarques :

Certaines données sont répertoriées en ponctuelles dans la couche « PAI » telles que les mairies, les casernes de pompiers, les gendarmeries, les préfectures, sous-préfectures, les hôtels de région et de département, les prisons, et divers établissements publics ou administratifs territoriaux. Ces éléments viennent faciliter la photo-interprétation.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Équipement	3.3
Catégorie niveau 3	Équipements d'enseignement	3.3.6
Catégorie niveau 4	Collège, école, lycée, université	

Définition :

On regroupera dans cette catégorie les écoles, collèges, lycées, universités, établissement de recherche, centre de formation (public ou privé). Outre les cours de récréation, la zone entière est cernée en incluant les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité ».

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes.

Interprétation visuelle :



Remarques

Il est possible de mettre en surcouche la BD Topo. La couche « surface d'activité » fait référence aux établissement d'enseignement dans sa catégorie « enseignement ». La couche « PAI » (point d'activité ou d'intérêt) permet aussi de caractériser les polygones définis dans la couche « surface activité ».

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Équipement	3.3
Catégorie niveau 3	Équipements culturels	3.3.7
Catégorie niveau 4	Église, synagogue, mosquée, cimetière	

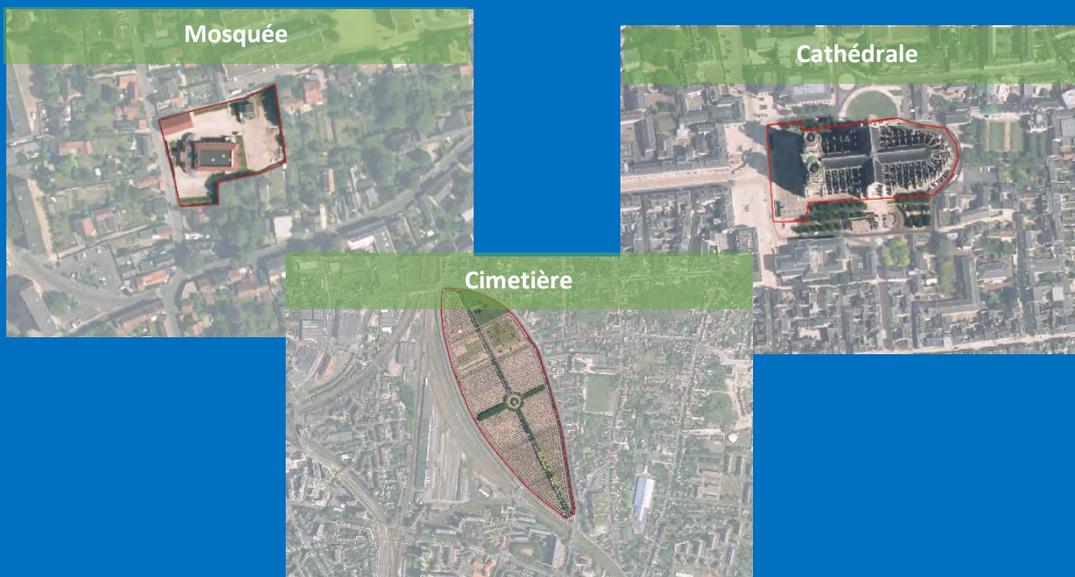
Définition :

On regroupera dans cette catégorie l'ensemble des lieux de culte lorsqu'ils sont photo-interprétables ainsi que les cimetières. La zone entière est cernée en incluant les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité ».

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation avec l'aide de données exogènes. Une partie des éléments sont intégrables dans le squelette polygonal.

Interprétation visuelle :



Remarques

La couche « PAI » (point d'activité ou d'intérêt) de la BD Topo permet aussi de localiser les bâtiments culturels et de les distinguer selon les différents cultes. Les cimetières font partis du squelette polygonal et sont photo-interprétés dans la BD Topo.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Habitat	3.4
Catégorie niveau 3	Habitat individuel très dense	3.4.1
Catégorie niveau 4	Habitat individuel très dense	

Définition :

On distingue l'habitat individuel très dense lorsque l'on a plus de 35 logements à l'hectare, de l'habitat moyennement dense lorsqu'il y a entre 10 et 35 logements à l'hectare, de l'habitat peu dense lorsque l'on a moins de 10 logements à l'hectare. La zone entière est cernée en incluant les parkings, jardins individuels.

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle :



Remarques :

On disposera d'un maillage de 1 hectare pour définir les niveaux de densité .

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Habitat	3.4
Catégorie niveau 3	Habitat individuel dense	3.4.2
Catégorie niveau 4	Habitat individuel moyennement dense	

Définition :

On distingue l'habitat individuel très dense lorsque l'on a plus de 35 logements à l'hectare, de l'habitat moyennement dense lorsqu'il y a entre 10 et 35 logements à l'hectare, de l'habitat peu dense lorsque l'on a moins de 10 logements à l'hectare. La zone entière est cernée en incluant les parkings, jardins individuels

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle



Remarques

On disposera d'un maillage de 1 hectare pour définir les niveaux de densité.

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Habitat	3.4
Catégorie niveau 3	Habitat individuel peu dense	3.4.3
Catégorie niveau 4	Habitat individuel peu dense	

Définition :

On distingue l'habitat individuel très dense lorsque l'on a plus de 35 logements à l'hectare, de l'habitat moyennement dense lorsqu'il y a entre 10 et 35 logements à l'hectare, de l'habitat peu dense lorsque l'on a moins de 10 logements à l'hectare. La zone entière est cernée en incluant les parkings, jardins individuels

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle



Remarques

On disposera d'un maillage de 1 hectare pour définir les niveaux de densité.

Hiérarchisation	Typologie	code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Habitat	3.4
Catégorie niveau 3	Habitat de centralité	3.4.4
Catégorie niveau 4	Habitat de centralité	

Définition :

Habitat souvent ancien constituant le centre-ville, le centre-bourg, ou le centre historique des villes, villages. Ce type d'habitat est souvent très dense, mitoyen. Les bâtiments présentent parfois une multifonctionnalité. La zone entière est cernée en incluant les parkings, jardins individuels

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle :



Remarques :

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Habitat	3.4
Catégorie niveau 3	Ensemble collectif	3.4.5
Catégorie niveau 4	Ensemble collectif	

Définition :

Structure d'habitat collective sous la forme d'immeubles. , la zone entière est cernée à l'exclusion des espaces verts de plus de 500m² repérés comme tels (accompagnement d'habitation). La zone entière est cernée en incluant les parkings. Les espaces verts seront distingués et associés à la catégorie « accompagnement d'équipement/d'habitation/d'activité ».

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle



Remarques

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Habitat	3.4
Catégorie niveau 3	Habitat isolé	3.4.6
Catégorie niveau 4	Bâtiment de ferme et d'exploitation agricole, manoir, château, bâtiment d'habitation isolé, hameau.	

Définition :

Habitation ou groupe d'habitation, pouvant former un noyau bâti, située en milieu périurbain, rural, agricole ou en milieu naturel. Structure pouvant avoir une vocation agricole à l'origine, ou de villégiature. On intégrera dans cette catégorie, le bâti isolé, les bâtiments de ferme et d'exploitation agricole ainsi que les châteaux, manoir. La zone entière est cernée en incluant les parkings, jardins individuels.

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle



Remarques

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Zone en mutation	3.5
Catégorie niveau 3	Chantier	3.5.1
Catégorie niveau 4	Chantier	

Définition :

Cette catégorie regroupe tous les secteurs « en mutation » où l'on observe un chantier soit de démolition soit de construction

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle



Remarques

Hiérarchisation	Typologie	Code
Thème niveau 1	Espace bâti	3
Sous-thème niveau 2	Zone en mutation	3.5
Catégorie niveau 3	Friche urbaine	3.5.2
Catégorie niveau 4	Friche urbaine	

Définition :

Cette catégorie regroupe les secteurs urbains en friche. Cela regroupe les locaux d'entreprise laissés à l'abandon.

Acquisition :

L'acquisition se fait par photo-interprétation

Interprétation visuelle



Remarques

Cette donnée doit faire l'objet d'un recensement de terrain.